



UNIVERSIDAD DE SEVILLA

D. MIGUEL FLORENCIO LORA, RECTOR MAGNÍFICO DE LA
UNIVERSIDAD DE SEVILLA

CERTIFICA:

Que Don **FAHD CHAARA**, nacido el 21 de febrero de 1980, en Rabat (Marruecos), de nacionalidad marroquí y con Pasaporte nº L132898, ha superado en la Facultad de Medicina de esta Universidad, con fecha 28 de febrero de 2008, los estudios conducentes al Título Universitario Oficial de Licenciado en Medicina, y ha abonado los derechos de expedición del Título el 29 de febrero de 2008.

Y para que surta los mismos efectos del Título, con carácter provisional hasta que éste se edite, expido la presente certificación, a solicitud del interesado, en Sevilla a 13 de marzo de 2008.



EL RECTOR,

Fdo: Miguel Florencio Lora



COMPULSADO con el original
al que me remito, es copia fiel.

Sevilla, a 13 de marzo de 2008
EL FUNCIONARIO



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

FACULTE DE MEDECINE, DE PHARMACIE
ET D'ODONTOLOGIE

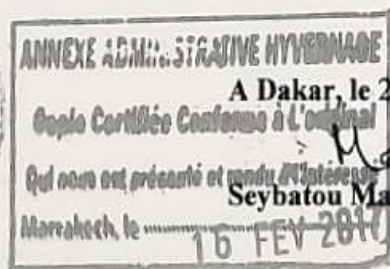
ATTESTATION

DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES DE CARDIOLOGIE

Le CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS de la Faculté de Médecine, de Pharmacie
et d'Odontologie de Dakar, soussigné, certifie que :

Monsieur Fahd CHAARA
né(e) le 21/02/1980 à Rabat
Département..... (Pays) Maroc
a été déclaré(e) admis(e) au DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES de Cardiologie.....
par le jury du Diplôme d'Etudes Spécialisées de CARDIOLOGIE
siégeant auprès de ladite Faculté le 11 janvier 2013

La présente attestation, scellée du sceau de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et
d'Odontologie est délivrée à titre provisoire en application des dispositions de la circulaire du 09
Septembre 1953 en attendant l'établissement du diplôme.



NOTA : En aucun cas, le titulaire du présent certificat ne doit s'en dessaisir, aucun double ne pouvant être délivré par la faculté.

EL Kharbachi Abdeslam

TRADUCTOR JURADO

PERITO

En Lengua Española

Autorizado según D.R. 1.59.372 (30 - 3 - 1960)
O.M. N° 375/75 (27/5/1975)

TRADUCCION



TRADUCCION

الخرباشي عبد السلام

ترجمان محلف

خبير لدى المحاكم

في اللغة الإسبانية

مرخص له في إطار الظهير الشريف رقم 372 / 30 - 3 - 1960
وتنطبقا للقرار المؤاري رقم 271735 / 75 - 5 - 1975

UNIVERSITE DE SEVILLE

M. MIGUEL FLORENCIO LORA, Recteur Magnifique de l'Université de Séville,

CERTIFIE que **M. FAHD CHAARA**, né le 21 Février 1980 à Rabat (MAROC), de nationalité marocaine, titulaire du passeport n° L132898, a réalisé avec succès à la faculté de médecine de cette université le 28 Février 2008, les études menant au **diplôme universitaire officiel de LICENCIE EN MEDECINE** et a payé les droits de délivrance du diplôme le 29 Février 2008.-

Et pour que ce certificat ait les mêmes effets que le diplôme, je le délivre provisoirement à la demande de l'intéressé à Séville, le 13 Mars 2008.-

(Suivent la signature du Recteur de l'Université de Séville M. Miguel Florencio Lora et son cachet).-

AU VERSO FIGURENT LES LEGALISATIONS SUIVANTES :

- Ministère de l'Education et des Sciences à Madrid.-
- Ministère des Affaires Etrangères Espagnol à Madrid.-
- le Consulat Général du Royaume du Maroc à Madrid.-

Traduction N° 132 du 01-04-2008-----

